

2021 DAJ 02 : Approbation d'un contrat de cession de droits d'auteur portant sur des créations artistiques réalisées par la SA Opérationnelle à la demande de la Mairie du 13^{ème}

Le Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 ;
Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris d'approuver le contrat de cession de droits d'auteur portant sur les créations artistiques réalisées par la SA Opérationnelle au profit de la Ville de Paris.

Vu l'avis du Conseil du 13^e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Antoine Guillou au nom de la 1^{ère} commission,

Délibère

Article 1 : Le contrat de cession de droits d'auteur portant sur les créations réalisées par la SA Opérationnelle, au profit de la Ville de Paris, annexé à la présente délibération, est approuvé.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le contrat.